



2ème journée de grève pour les agents du CMN On passe à la 3ème?

Monuments fermés le 15 mai 2014

Les agents de nombreux monuments ont répondu présents au double appel à la grève des 14 mai, reconductible, et 15 mai. Nombre d'entre eux entament leur deuxième jour de grève. Y compris dans les monuments restés ouverts, on compte de nombreux grévistes.

Arc de Triomphe – fermé

Tours de Notre-Dame – fermées

Vincennes – fermé

Fort-St-André – fermé

Tour Pey-Berland - fermée

Panthéon – fermé

Palais-Royal – fermé

Carcassonne - fermée

Château d'Angers - fermé

De nombreux autres grévistes dans toute la France, au Ministère de la Culture (Château de Versailles totalement fermé) et dans toute la Fonction Publique se sont mobilisés et ont participé à d'importantes manifestations à travers tout le pays pour les emplois et les salaires

Plus spécifiquement sur le CMN un préavis local a été déposé sur les sujets suivants:

Précarité:

L'administration du CMN, nous entendra-t-elle demain, 16 mai, lors de la 5ème réunion de négociation sur la pérennisation des précaires?

Il faut pérenniser à hauteur des besoins réels !

Nos calculs ont permis de comptabiliser 187 besoins permanents de postes à équivalent temps plein.

Nous demandons que les 68 agents qui ont travaillé plus de 1000 heures en 2013 soient pérennisés sur ces postes ainsi que l'ensemble des agents qui ont une ancienneté en mois cumulés au moins égale à 18 mois, une date d'entrée au CMN égale ou antérieure à 2009, sans seuil minimal d'heures travaillées en 2013.

Mais également:

-le dégel du point d'indice et le rattrapage de toutes les pertes de salaire depuis 2000,

-la refonte de la grille des salaires des agents titulaires notamment ceux de la catégorie C et en tout état de cause, aucune rémunération inférieure à 1700 euros bruts,

-la refonte de la grille des agents contractuels du CMN, notamment ceux du groupe 1 et en tout état de cause, aucune rémunération inférieure à 1700 euros bruts,

-le maintien du reliquat de l'IAT pour les agents titulaires,

-l'extension des tickets restaurant aux agents de province,

-la revalorisation de la part faciale des tickets restaurant,

-la revalorisation de la dotation habillement à 500 euros,

-la revalorisation de la prime dominicale,

-la revalorisation de l'indemnité jour férié et la récupération du jour férié lorsque celui-ci tombe sur un jour chômé (ex: comme à Versailles, Le Louvre, Orsay).

-la prise en compte de la pénibilité pour les agents du CMN.

-une prise en compte réelle des risques psychosociaux tant au siège que dans les monuments avec la prise en charge au plus près des agents et l'application des préconisations de l'IGAC et du CHSCT du CMN.

Seule notre mobilisation fera la différence
L'appel à la grève est donc reconduit demain 16 mai

Restons mobilisés !

Paris, le 15 mai 2014